

INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

La loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a instauré **un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique**. Il vise à mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes pour éclairer les actions mises en œuvre pour les supprimer.

Il prend la forme d'une note sur 100 sur la base de 3 indicateurs :

- Une note sur 40 pour l'égalité de rémunération pour les fonctionnaires – pondérée ensuite selon la répartition des effectifs fonctionnaires / contractuels propre à l'établissement ;
- Une note sur 40 pour l'égalité de rémunération pour les contractuels, pondérée ensuite selon la répartition des effectifs fonctionnaires / contractuels propre à l'établissement ;
- Une note sur 20 selon la répartition femmes / hommes parmi les dix plus hautes rémunérations.

2025 : 85.8 / 100

Crous de Bordeaux - Aquitaine	Note maximale initiale	score initial de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	40
égalité de rémunération pour les non titulaires	40	31
dix plus haute rémunération	20	20
TOTAL	100	91
Personnalisation de la pondération	Note maximale pour l'EP	score final de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	17	17
égalité de rémunération pour les contractuels	63	48,825
dix plus haute rémunération	20	20
TOTAL	100	85,825

2024 : 92.2 / 100

Crous de Bordeaux - Aquitaine	Note maximale initiale	score initial de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	40
égalité de rémunération pour les non titulaires	40	35
dix plus haute rémunération	20	20
TOTAL	100	95
Personnalisation de la pondération	Note maximale pour l'EP	score final de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	18	18
égalité de rémunération pour les contractuels	62	54,25
dix plus haute rémunération	20	20
TOTAL	100	92,25

2023 : 78.5 / 100

Crous de Bordeaux Aquitaine	Note maximale initiale	score initial de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
égalité de rémunération pour les non titulaires	40	34
dix plus haute rémunération	20	8
TOTAL	100	81
Personnalisation de la pondération	Note maximale pour l'EP	score final de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	20	19,5
égalité de rémunération pour les contractuels	60	51
dix plus haute rémunération	20	8
TOTAL	100	78,5

INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

2022 : 89.5 / 100

Crous de Bordeaux Aquitaine	Note maximale initiale	score initial de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
égalité de rémunération pour les non titulaires	40	36
dix plus haute rémunération	20	16
TOTAL	100	91
Personnalisation de la pondération	Note maximale pour l'EP	score final de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	21	20,475
égalité de rémunération pour les contractuels	59	53,1
dix plus haute rémunération	20	16
TOTAL	100	89,575